



AVIS DE COURSE

REGATES D'ENTRAINEMENT DE LA SRSP

7, 14 et 21 août 2025

SOCIÉTÉ DES REGATES DE SAINT-PIERRE

Grade 5C

1 REGLES

Cet entraînement est régi par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront publiées au plus tard la veille, affichées devant le club et expliquées avant le premier départ.

3. COMMUNICATION :

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Cet entraînement est ouvert aux stagiaires terminant le stage de la semaine (si accord des moniteurs), et à toute personne, membre ou non de la SRSP, intéressée à s'entraîner.

En matière de supports sont admis les dériveurs (Optimist exclu), catamarans, bateaux à foils, et planches à voile (à foil ou non).

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 Inscription préalable auprès du secrétariat.

- 4.2.2 Pas de licence exigée.

- 4.2.3 Pour le bateau : sans objet

- 4.3 Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du secrétariat dans la matinée du jour d'entraînement en vue de s'inscrire et réserver, si nécessaire, un bateau.

5. DROITS A PAYER :

- 5.1 Gratuit pour les stagiaires de l'école de voile.
- 5.2 Gratuit pour les membres à jour de la SRSP et les moniteurs disponibles et intéressés.
- 5.3 Pour les non membres de la SRSP, droit d'inscription de 5 € par bateau à régler auprès du secrétariat au moment de l'inscription.

6. PROGRAMME :

1 à 3 courses sont prévues.

Pas de départ après 16H30.

13H30 : confirmation d'inscriptions

14H00 : briefing,

15H00 : 1° signal d'avertissement

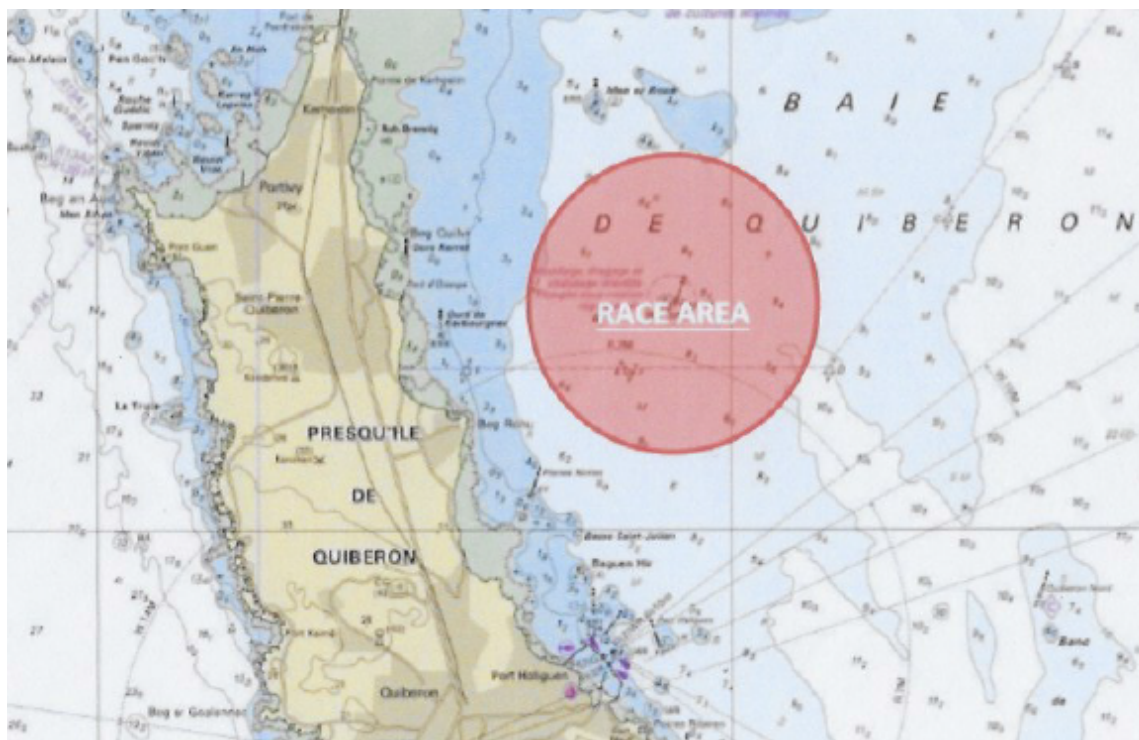
17H00 : bilan de l'après-midi.

7. ZONE DE COURSE : plan d'eau devant la plage de Kerbourgneec.

8. PARCOURS : de type construit.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : pour toute demande de renseignements, contacter le secrétariat ou Philippe Blanquefort (06.85.21.22.79).

ZONE DE COURSE



ANNEXE B

PARCOURS

